

LA LIBERTÉ DÉRIVATIONNELLE EN ANCIEN FRANÇAIS

KRISZTINA MARÁDI

Francia Tanszék
Bölcsészettudományi Kar
Debreceni Tudományegyetem
Egyetem tér 1. Pf. 33.
H-4010 Debrecen
maradi@delfin.klte.hu

In this study, the author provides a survey on a lexical aspect of Old French, namely the liberty of derivation with the prefixes *entre-*, *mal-* and *mes-*. The study presents the semantic components of these prefixes as well as a related morphological analysis. At the end of the paper, the author offers a possible explanation for the frequency of these prefixed forms.

Au cours de l'étude des textes médiévaux, l'analyse du lexique va de pair, en général, avec celle de la grammaire, mais force est de reconnaître que l'étude du vocabulaire est moins aisée, exige plus d'initiatives, plus d'imagination et de recherches que celle de la grammaire. La matière en est dispersée et difficilement regroupable. Le lexique de l'ancien français est loin d'être connu dans son entier. On ne l'atteint qu'à travers des textes et ceux-ci ne livrent pas la totalité des mots effectivement employés. Par exemple le travail, ses instruments, la manière de les employer s'établissent dans le domaine le plus quotidien de l'existence, celui dont on ne parle guère et à propos duquel on écrit moins encore. Les oeuvres littéraires ne sont pas moins sélectives. Si variées soient-elles par le genre, le ton, les écrivains ont proscrit des mots, des locutions, des termes d'appellation qu'ils estimaient trop familiers ou vulgaires.

En plus, l'ensemble n'est pas homogène : les unités qu'il englobe ont des origines diverses et ne sont pas contemporaines. L'interprétation exacte de la référence est souvent rendue difficile par le fait que l'on n'a pas d'image exacte de la nature du référent. Georges Duby observe qu'«on ne connaît les outils du XII^e siècle, comme ceux du IX^e siècle, que par des mots c'est-à-dire qu'on ne sait rien d'eux» (1973:211).¹ Par conséquent, le travail des

¹ Avant d'entamer l'analyse proprement dite, je voudrais faire une précision terminologique : traditionnellement un mot dérivé est une unité lexicale formée sur une base par adjonction d'un suffixe, et le composé est une unité lexicale formée, soit par association de deux

bons commentateurs de textes consiste à utiliser l'étymologie, l'histoire, les ressources fournies par d'autres occurrences pour pouvoir délimiter après, au plus juste la portée des termes dont un contexte trop étroit ne révèle pas du premier coup la valeur. En effet, l'étymologie, avec la morphologie, est l'une des méthodes qui peut nous aider à nous connaître dans le jungle du lexique ancien. Elle se présente comme un bon moyen d'instaurer un ordre chronologique dans l'ensemble amorphe du lexique, comme, dès le IX^e siècle, le lexique de l'ancien français est composé d'éléments hétérogènes. Le plus important est le stock des mots latins dont les Gaulois avaient appris l'usage dès la conquête. Bien moindre, mais non négligeable, est celui des termes celtiques du substrat gaulois, dont les paysans n'avaient pas perdu l'emploi. Plus tard, au cours de la période de bilinguisme qui régnait en Gaule entre le V^e et le IX^e siècle, les Gallo-romans adjoignaient à leur vocabulaire des mots d'origine francique, venant du superstrat et ils les latinisaient, en les adaptant à la morphologie du gallo-roman.

L'autre méthode non moins utile est la morphologie. En effet, durant cette époque, la néologie s'exerçait librement, hors de la contrainte des puristes ; la découverte d'une matière, l'invention d'un engin appelaient la création ou l'emprunt de termes propres. Ainsi, le lexique s'enrichissait à l'initiative des locuteurs, qui maniaient la langue avec une liberté surprenante.

L'analyse morphologique introduit un autre type d'ordre dans l'ensemble apparemment confus du lexique, un ordre de caractère systématique qui classe les lexèmes en mots radicaux inanalysables et en mots construits. Pour regrouper objectivement ces derniers, la dérivation et la composition constituent des cadres propices. Le nombre élevé des formes dérivées en ancien français suggère que les sujets, à cette époque, avaient une conscience claire des moyens d'élargir une base radicale, même s'ils n'étaient pas en mesure de définir, comme on le fait aujourd'hui, la nature et la portée de ces transformations. De cette façon, il se dessine une classe très élargie de bases affixées qui se décompose elle-même en sous-classes suivant la position et la fonction de l'affixe.

Un coup d'oeil superficiel suffit pour constater que les procédés de dérivation étaient très productifs : le nombre des suffixes était relativement grand. En ce qui concerne la formation de mots nouveaux par la préfixation, cette forme de composition est également très fructueuse, de nombreux préfixes latins (*a, de, des, en, par, re*), restent vivants et l'ancien français avait souvent recours à ces éléments, comme par exemple aux préfixes qui font l'objet de la présente étude : *mes-, mal/mau-, entre-*.

lexèmes, soit par adjonction d'un préfixe à une base lexicale. Mais moi, je suis plutôt pour la tendance qui ne dissocie pas l'adjonction des suffixes et des préfixes, en les classant dans deux procédés morphologiques différents et je considère comme mots composés uniquement les unités formées de 2 lexèmes pouvant figurer de façon autonome dans des phrases.

Les préfixes que j'ai choisis pour l'analyse sont particulièrement fréquents et à première vue rien ne semble limiter leur prolifération. Ce sont, en effet, des préfixes très forts qui ne deviennent pas opaques plus tard non plus, les lexèmes formés pouvant garder ainsi leur motivation. Les études sur les suffixes ont démontré quelles sont les conditions dans lesquelles la dérivation suffixée est exploitée : ainsi par exemple la substantivation par *-ance* doit certainement sa prolifération aux besoins de rimes. Quant aux formes préfixées, l'une des explications de leur fréquence relativement grande se cache dans l'économie de discours, un dérivé épargnant de recourir à un syntagme complexe.

Certains points analysés seront complétés par une comparaison avec la situation en français moderne, sans m'efforcer pour autant d'atteindre l'exhaustivité.

1. LE CONTENU SÉMANTIQUE DES PRÉFIXES

1.1. Le contenu sémantique du préfixe *entre-*

- a. la réciprocité d'un même procès comportant deux actants – l'idée de la réciprocité est renforcée par la forme pronominale du verbe ;
- b. le procès atténué, accompli à moitié entre son sens positif et négatif ;
- c. le procès est situé à mi-chemin, entre deux termes implicites, désignant l'intervalle.

Ce dernier emploi correspond, d'ailleurs, au sémantisme de la préposition. Pour tous les trois cas on trouve des attestations en français moderne, seules les bases ont changé à partir desquelles la formation est faite.

Quelques exemples :

s'entraler	entrenchenu ²	entrelaissier ³
s'entrecommander	entreclorre	entrelarder
s'entrecompaignier	entrepelé ⁴	s'entremetre
s'entrecorre	entroblier	entreprendre
s'entredonner	entrebailleure	entreoeil
s'entr'encontrer		entrecheoir
s'entreférir		
s'entrehaïr		
s'entrevenir		

² *Entrenchenu*: 'à moitié chenu'.

³ *Entrelaissier*: 'laisser de côté, abandonner'.

⁴ *Entrepelé*: 'dégarni de poils ou de cheveux par endroits'.

L'exemple, choisi dans l'oeuvre de Chrétien de Troyes, montre l'extrême fréquence de ce type de dérivation : dans un passage de sept ligne, on en trouve quatre occurrences.

et maintenant qu'il s'antrevirent	S'aviez fait votre talent
s'antrevindrent et sanblant firent	Jeo sai de veir, ne dut riënt
qu'il s'antrehaissent de mort	Tost m'avriez entrelaissiee
Chascuns ot lance roide et fort	J'en sereie mut empeiriee
si s'antredonent si granz cos	(M. de France : <i>Equitan</i> , 125–128)
qu'andeus les escruz de lor cos	
percent, et li hauberc deslicent	
(Ch. de Troyes <i>Yvain</i> , 815–821)	

E tant li ad crié merci
 Que de s'amur aseüra
 E el sun cors li otria
 Par lurs anels s'entresaisirent
 Lur fiaunces s'entreplevirent⁵
 Bien les tiendrent ; mut s'entramerent
 Puis en mururent e finerent
 (M. de France : *Equitan*, 178–184)

1.2. Le contenu sémantique du préfixe mes-

Préfixe négatif, transformant le radical

a. en le neutralisant par la négation ; la meilleure méthode pour démontrer le sémantisme du préfixe est la transformation paraphrastique qui montre également que c'est dans cet emploi que l'économie du discours est le plus tangible ;

Ex. : *croire/mescroire* – *croire/ne pas croire*

b. en opposant son contraire, le radical étant un terme neutre ou positif ; transformation paraphrastique : *faire/faire le contraire* ;

Ex. : *amer/mesamer* – *aimer/haïr*

c. donnant une précision au terme et cette précision porte sur le caractère mauvais ou méchant de l'action, exprimée par le radical ; transformation paraphrastique : *faire quelque chose/faire cette même chose en mal*.

Ex. : *changier/meschangier* – *changer/changer en mal*

⁵ *S'entreplevirent*: 'ils se sont engagés mutuellement'.

Quelques exemples :

meschoisir	mesamer	mesavenir
mescroire	mesaise ⁶	mescheoir
mesentendre	mesbaillir ⁷	meschever
mesgarder	mesprisier	mesconseillier
mesoir	mesestance	mesdire
messavoir		meserrer
messeir		mesfaire
mesfiant		mesjuger
		mesparer ⁸
		mesparler
		mespenser
		mespartir ⁹
		mesprendre
		mestailler

Si m'avez vous ramenteüe
Une autre amour mesconneüe
(*Roman de la Rose*, 4659–4660)

De ma veisine dis folie :
De ses deux enfanz mesparlai.
Vers mei meïsmes meserrai!
(M. de France : *Fresne*, 468–470)

Vous avez tort de cest amant,
Qui par vous est trop malmenez.
Sachiez que trop en mesprenez,
Car je n'ai pas encor apris
Qu'il dit vers vous de rien mespris,
Qu'amors le fait par force aimer
(*Roman de la Rose*, 3256–3261)

Or te garde bien de retraire
Chose des genz qui face a taire :
N'est pas proesce de mesdire
(*Roman de la Rose*, 2085–2087)

1.3. Le contenu sémantique des préfixes mal-/mau-

Préfixe péjoratif, transformant le radical a) le sémantisme dominant du terme vient de son étymologie *malus*; donc le préfixe donne une précision péjorative au terme; b) en opposant son contraire le radical étant un terme positif; c) négation : neutralisation du radical.

On peut faire notre première remarque concernant les parallélismes entre les deux préfixes : leurs contenus sémantiques se correspondent (s'entrecorrespondent pour rester dans la mentalité médiévale).

⁶ *Mesaise*: 'embarras, chagrin, misère'.

⁷ *Mesbaillir*: 'maltraiter'.

⁸ *Mesparer*: 'mal fabriquer'.

⁹ *Mespartir*: 'mal partager'.

Quelques exemples :

malaventure	malbaillir	malfiant
malchief ¹⁰	malaisier	malcoulouré
malchevance	malgracier ¹¹	malsage
malcuidant		malsené
maldire		malseur
malencontre		
malescientus ¹²		
malfaire		
malmetre		
malparler		
malpenser		
maltailler		
maltalent		
malvoisin		
malvoloir		

Le bisclavret unt encontre
 A lui curuent tute jur
 E li chien e li veneür
 Tant que pur poi ne l'eurent pris
 E tut deciré e maumis
 (M. de France : *Bisclavret*, 140–144)

Keu par po que il ne creva
 De mautalant et de corroz
 (Ch. de Troyes : *Yvain*, 1226–1227)

Ha ! Percevaus, malaürous,
 Com iés or mal aventureus
 (Ch. de Troyes : *Yvain*, 3521–3522)

Pour ce dernier, les exemples de type b) et c) sont relativement peu fréquents, leur occurrence est due en premier lieu à l'influence de *mes-* : comme le troisième constituant du sémantisme de *mes-* (préfixe péjoratif) montre des parallélismes avec *mal*, les deux autres aussi ont fait leur apparition, par analogie, dans le paradigme de *mal-* aussi. Les exemples, imprimés en gras montrent les parallélismes qui constituent des cas de synonymie parfaite : c'est-à-dire ils peuvent se remplacer dans n'importe quel contexte, sans aucune restriction syntaxique ou sémantique. Voilà un exemple pour le parallélisme :

¹⁰ *Malchief*: 'mauvaise fin'.

¹¹ *Malgracier*: 'injurier'.

¹² *Malescientus*: 'malintentionné'.

Mas a damoisele n'afiert	Bien sembla male creature,
Que ele soit si maldisanz	Et sembla estre outrageuse
(Chr. de Troyes : <i>Yvain</i> , 7116–7117)	Et mesdissanz et ramponeuse.
	(<i>Roman de la Rose</i> , 160–162)

Comme on peut constater, les deux suivent le verbe copule *estre*, et occupent la fonction de l'attribut du sujet.

En ce qui concerne l'évolution des deux paradigmes en français moderne, toutes les deux formes sont gardées, avec une occurrence moins considérable quand même. La langue moderne préfère – comme c'était le cas pour l'évolution des temps verbaux aussi – les formes analytiques par rapport aux formes synthétiques ; donc les moyens lexicaux pour exprimer la négation, par exemple, seront substitués par des syntagmes avec des particules négatives. Quelques formes seront tout de même gardées : le préfixe *mal-* surtout dans son sens premier : *malaise, malfaçon, malfaiteur, maltraiter, malbonnête*. On peut cependant trouver quelques exemples pour le cas de neutralisation du radical : *malpropre, malbonnête ou malheureux*.

Tandis que *mé-* a laissé des traces dans les trois sens, et il reste plus productif en français moderne aussi :

méconnaître, méfier
 mépriser, mésestimer
 se méconduire, méprendre

Les parallélismes ont presque tous disparu, mais même, dans les peu de cas où ils sont restés, on voit une spécialisation des deux formes, donc on ne pourrait plus parler de synonymie. On pourrait dire que la langue s'est débarrassée de cette situation luxueuse d'avoir deux formes pour un seul contenu,¹³ pour cantonner chacune des formes dans un emploi donné.

méconnaître	malconnaître
(ne pas connaître)	(ne pas le connaître bien)
médire	maudire
(tenir sur qq des propos malveillants)	(appeler la malédiction sur qq)
mésaventure	
méprendre	
méfiant	
	malveillant
	maltraiter

¹³ Terminologie de Coseriu (1964).

Il est à remarquer en même temps que la langue moderne semble plus sélective au niveau des radicaux et semble avoir perdu cette liberté dérivationnelle qui caractérisait l'ancien français.

2. LES CATÉGORIES GRAMMATICALES REPRÉSENTÉES

Le contenu sémantique de ces trois préfixes préconditionne leur aire d'expansion ; comme il s'agit principalement de la modification ou de la précision d'une action, la catégorie grammaticale dominante, concernée par la préfixation est le verbe. Sans trop d'exagération on peut dire que presque chaque verbe peut subir cette modification de sens, si le besoin communicatif l'exige.

Quelques exemples très spéciaux démontrent jusqu'à quel point cette liberté de maniement de la langue pouvait aller :

entrebeuverie : action de plusieurs personnes qui boivent ensemble

entrechanter : correspondre par des chants

entreciller : entr'ouvrir les paupières

entreroy : celui qui fait les fonctions de roi pendant un interrègne

entreveille : état intermédiaire entre la veille et le sommeil

s'entrapartenir : être uni par des liens de parenté

maldigné : mal dîné

2.1. Le développement des champs morphologiques

Le développement des champs morphologiques autour des verbes préfixés n'est pas aussi évident, relativement peu de classes complètes sont composables :

Quelques exemples :

entrechanger

entrechange, entrechangeance, entrechangement, entrechangeableté

entrechangeable

entrechangeablement

Tant est souvent entrechangeable

Le mouvement et variable

(Le Fevre : *La Vieille*)

Il entrechanjablement

parlevent alcunes choses

(*Dial. St Greg*)

Quel joye quel envoisement, Quelz chans par joyeux entrechanges Meneront huy anges et arcanges (Greban : <i>Myst. de la Passion</i>)	Car a amitié convient entrechan- gabeté des oevres ki sont selonc le na- ture de li. (<i>Li Ars d'Amors</i>)
--	--

*entremetre**entremet**entremetable, entremetant* (hardi, entreprenant)*entremetier* (traducteur)*maldire**maldissement, maldiçon**maldisanz, maldit**maldisseor**mescongnaitre**mescongoissance**mesconnoissable, mesconnoissant**mesconnoisseur**mesconnoissamment* (adverbe)

Ces exemples nous mènent à constater que le choix des suffixes pour la formation du substantif est arbitraire, dans la plupart des cas, imprévisible et souvent donne, comme résultat, la coexistence de plusieurs formes sans distinction sémantique précise : *entrechange, entrechangeance, entrechangement*.

Il est à noter cependant une coïncidence entre les champs sémantiques et les champs morphologiques ; l'évolution indépendante (s'il y en a) des formes dérivées ne sera entamée que plus tard. Ce sera le cas surtout pour les formes avec le préfixe *entre-* (à voir : *entreprendre* – *entreprise*, qui est devenu complètement opaque, et le mot n'est plus considéré comme dérivé).

En ancien français les seuls exemples pour l'évolution différente des formes dérivées sont le verbe *entregeter* (intercaler) et *entremetre*. Pour ce qui est du premier, les deux substantifs tirés du verbe *entregetement* et *entregeterie* auront deux sens différents : *intervalle* pour le premier et *prestidigitation* pour le deuxième. Ce dernier a donné un autre substantif, d'ailleurs, *entregeteor* (escamoteur).

Quant à l'autre verbe – *entremetre* – l'emploi de la forme substantivée *entremet* s'est étendu sur tout ce qui peut exister entre les repas – les divertissements et par extension les plats eux-mêmes, alors que le verbe *entremetre* n'a pas suivi cette extension de sens.

En ce qui concerne les parallélismes des formes *mes/mal*, ces parallélismes ne se répètent pas au niveau des champs morphologiques.

<i>maldire</i>	<i>mesdire</i>
<i>maldissement, maldiçon</i>	<i>mesdit</i> (médisance)
<i>maldisanz, maldit</i> (malveillant)	<i>mesdit</i> (médisant)
<i>maldisseor</i>	
<i>malaisier</i>	<i>mesaisier</i>
<i>malaise</i>	<i>mesaise, mesaisais</i>
<i>malaisif, malaisu, malaisible</i>	<i>mesaisié, mesaisie</i>
<i>malaisibilité</i>	

S'il est vrai que les verbes dominent, il n'est pas niable que les autres catégories grammaticales : substantifs, adjectifs, adverbes sont aussi attestés.

entrechemin	entraidable	entrebas
entrecil	mesconeu	entredois
malchief	malartos	entresait
malengin	malauïrous	
mescreauncë		

Ne vodreie pur nule rien
 Que de mei i ait acheisun,
 Mescreauncë u suspesçun.
 (M. de France : *Yonec*, 146–148)

Ha ! Percevaus, malaürous,
 Com iés or mal aventurous.
 (Ch. de Troyes : *Yvain*, 3521–3522)

Le dernier point à examiner est

3. LA RELATION ENTRE LES FORMES SANS ET AVEC PRÉFIXE

Dans ce domaine deux questions à examiner se posent :

- est-ce qu'il existe des cas où la forme préfixée n'a pas de correspondant sans préfixe ?
- est-ce qu'on peut trouver des exemples d'évolution sémantique différente des formes sans ou avec préfixe ?

En ce qui concerne la première question, on peut constater qu'une écrasante majorité des formes préfixées ont un correspondant sans préfixe.

S'aviez fait votre **talent**
 Jeo sai de veir, ne dut riënt,
 Tost m'avriez entrelaissiee
 J'en sereie mut empeirree
 (M. de France : *Equitan*, 125–128)

Del respundre ne fu pas lenz
 Teu chose dist par **malalent**
 (M. de France : *Lanval*, 288–289)

Les seuls contre-exemples sont les suivants : *meschater* (échouer) ; *malhé* (mauvais) (Il existe cependant une autre forme dérivée *desver*, *desvé*, ce qui montre qu'il doit y avoir une base *ver*, devenu obscur.)

En même temps il faut reconnaître que la méconnaissance de ces formes manquantes peut être imputée au manque d'attestation et pas forcément à leur non-existence effective. Considérant le nombre écrasant des paires bipartites, rien ne nous empêche de penser que chacune des formes préfixées possédait un équivalent non-préfixé, d'autant plus que le point de départ pour la formation dérivationnelle logiquement est la base non-préfixée, et la méthode rétrospective est plus difficile à imaginer.

En ce qui concerne la deuxième question, concernant l'évolution sémantique différente des paires, je voudrais renvoyer à la constatation, faite dans l'introduction, concernant le caractère très fort de ces préfixes et leur transparence sémantique. Dans ces conditions, il est évident que les préfixes ne pouvaient s'intégrer dans le mot à tel point, qu'ils permettent une évolution sémantique différente de celle du radical.

Pour revenir, pour un instant, au sujet des champs morphologiques : il est intéressant de constater que le verbe *cheoir* semble beaucoup moins productif au niveau de la constitution de familles morphologiques que son correspondant préfixé.

cheoir

cheement, cheoite

cheant, cheable

mescheoir

meschaement, mescheance, mescheu, mescheoite

mescheant

Mais il meschiet bien a prodome

(Chr. de Troyes : *Perceval*, 2720)

Le jor qu'il le puent veoir

Ne lor doit mie mescheoir

(*Roman de la Rose*, 2727–2728)

4. L'ÉCONOMIE DU DISCOURS COMME L'UNE DES CAUSES POSSIBLES DE LA GRANDE FRÉQUENCE DES FORMES PRÉFIXÉES

J'ai déjà évoqué dans l'introduction qu'une des explications possibles de l'abondance de ces formes, pourrait être l'économie du discours : en effet le recours à ce moyen lexical permet d'exprimer, sous forme condensée, un relative-

ment grand nombre d'informations. On peut dire, en règle générale, qu'une grande quantité de verbes, qui n'existent plus en français moderne, étaient capables de communiquer des informations, dont l'expression et l'interprétation en langue moderne exige l'emploi soit des syntagmes verbaux avec un complément d'objet, soit des formes impersonnelles.

Ex. : *forfaire – faire du mal, commettre une faute envers qq*

En plus, dans la plupart des cas, c'est le préfixe qui donnera la précision de l'action exprimée par le verbe – comme le préfixe *for* – dans l'exemple, qui marque l'exclusion, le rejet. Pour chacun des préfixes analysés, on pourrait énumérer beaucoup de cas où leur emploi permet une condensation considérable, je voudrais en citer quelques-uns à titre d'exemple, avec les paraphrases possibles :

1. précision par un adverbe :

S'en avoie tel guerredon	[Et il était pour moi une telle récompense
Que mes maus en antrobluoie	que j'en oubliais pour quelque temps
(<i>Roman de la Rose</i> , 1807–1808)	mes maux]

2. précision par un complément d'objet :

Mes je redoute tant sa menace,	[Mais je redoute tant ses menaces
Que je n'ai talent que rien mesface	que je n'ai aucune envie de
(<i>Roman de la Rose</i> , 5547–5548)	commettre une faute envers lui]

Mais se les genz bien s'antr'amoient,	[Si les gens s'aimaient bien les uns
Jamais ne s'antreforferoient.	les autres
(<i>Roman de la Rose</i> , 5547–5548)	Ils ne commettraient pas des
	fautes les uns envers les autres]

3. construction avec verbe impersonnel :

Le jor qu'il le puent veoir	[Le jour où ils peuvent le voir,
Ne lor doit mie mescheoir :	il ne devrait plus leur arriver de
Il ne doutent pluie ne vent	malheur]
Ne nule autre chose grevent.	
(<i>Roman de la Rose</i> , 2727–2728)	

4. négation :

Ne ja de rien que il deïst	[Quoi qu'il pût dire
Commant que la fins en preïst	et quelle qu'en fût l'issue,
Ne fust el chastel mescreüz	personne au château ne lui aurait
(Ch. de Troyes : <i>Perceval</i>)	refusé sa confiance]

La construction, proposée en traduction est beaucoup plus longue et beaucoup plus lourde, en fait, elle tue la légèreté du texte.

5. remplacement par un autre verbe :

Et s'asailliz ou mesamez	[Et si je n'avais craint d'être agressé et
Ne cremisse estre, j'en cuillise	maltraité , j'en aurais cueilli au moins
Au mains une, que je tenise	une]
En ma main	

(*Roman de la Rose*, 1627–1630)

Les jugements qu'on porte sur le lexique de l'ancien français sont contradictoires. Pauvre pour les uns, il semble trop riche pour les autres. Entre le IX^e et la fin du XIII^e siècle, sujets parlants, écrivains, rédacteurs d'actes ont successivement disposé de tout ce qui leur était nécessaire pour exprimer, chacun selon sa manière, ce qu'ils avaient à dire. Là où nous trouvons leur vocabulaire pauvre, c'est que ces gens n'avaient pas encore formé des concepts qui, beaucoup plus tard, nous sont devenus familiers. Là où nous le trouvons trop riche, c'est que nous manquons aujourd'hui le sens soit de certaines oppositions ou complémentarités de valeurs, soit d'alliances de caractère stylistique auxquelles les lecteurs alors étaient sensibles.

En tout cas, il ne faut jamais négliger l'étude du lexique par rapport à celle de la grammaire et dans ce travail la méthode morphologique semble apte à fournir un outil qui peut nous éclaircir sur certains valeurs du lexique ancien.

CORPUS

I. Oeuvres littéraires dépouillées :

France, M. de (1966) : *Les lais*. Champion, Paris.

Lorris, G. de, J. de Meun (1992) : *Le Roman de la Rose*. Librairie Générale Française, Collection : Le livre de poche.

Troyes, Ch. de (1990) : *Le Conte du Graal ou Le Roman de Perceval*. Librairie Générale Française, Collection : Le livre de poche.

Troyes, Ch. de (1992) : *Yvain ou Le Chevalier au Lion*. Librairie Générale Française, Collection : Le livre de poche.

II. Dictionnaires dépouillés :

Godefroy, F. (1961) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles*. Paris, Vieweg.

Greimas, A. J. (1994) : *Dictionnaire de l'ancien français*. Larousse, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Coseriu, E. (1964) : *Pour une sémantique diachronique structurale*. Travaux de Linguistique et de Littérature, Strasbourg.

Duby, G. (1973) : *Guerriers et Paysans*. Gallimard, Paris.